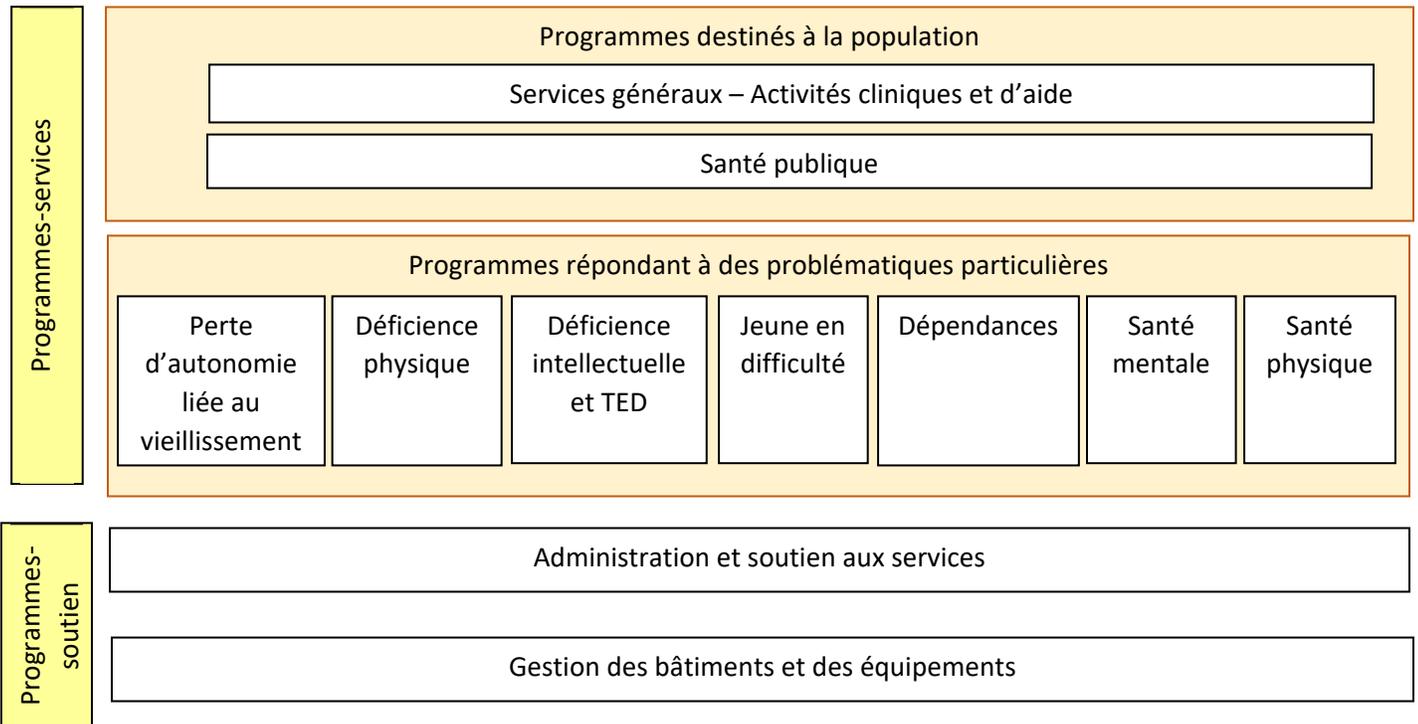


Fiche 10-2 configuration des programmes du MSSS

Un **programme-services** désigne un ensemble de services et d'activités organisé dans le but de répondre aux besoins de la population en matière de santé et de services sociaux ou encore aux besoins d'un groupe de personnes qui partagent une problématique commune.

Configuration des programmes :



Précision sur le programme DI-TSA (appelé DI-TED en 2004), tel que présenté dans le document sur l'architecture des services :

Le programme Déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement

Pour le volet déficience intellectuelle, le programme regroupe les services destinés à répondre aux besoins des personnes qui ont un fonctionnement cognitif général significativement inférieur à la moyenne, accompagné de difficultés d'adaptation apparaissant pendant l'enfance. Les services de ce programme permettent de réduire l'impact de la déficience, de compenser les incapacités et de soutenir l'intégration sociale.

Plus spécifiquement, les services visent à :

- **garantir l'accès des personnes présentant une déficience intellectuelle aux services destinés à l'ensemble de la population;**
- **soutenir la famille et les proches;**
- **développer les capacités des personnes présentant une déficience intellectuelle;**
- **assurer l'intégration socioprofessionnelle et résidentielle des personnes présentant une déficience intellectuelle.**

Ce programme comprend aussi les services offerts aux personnes aux prises avec un trouble envahissant du développement (TED). Ces problèmes particuliers se déclarent dans les premières années de la vie. Ils se traduisent par des déficiences majeures liées à trois aspects du développement : les interactions sociales; la communication verbale et non verbale; et les intérêts et les comportements restreints, stéréotypés et répétitifs. Le plus répandu de ceux-ci est l'autisme.

Les personnes aux prises avec cette problématique requièrent souvent des services qui leur sont propres. Malgré ce fait, ces services ne font pas partie d'un programme distinct.

Deux raisons motivent ce choix. D'une part, le nombre de personnes concernées par cette problématique et les ressources investies ne justifient pas la création d'un tel programme.

D'autre part, l'organisation actuelle des services leur fait une large place dans les centres de réadaptation en déficience intellectuelle.

Complément d'information sur le programme Déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement

- Afin de distinguer les services spécifiques destinés aux personnes aux prises avec un TED, des centres d'activités permettent de ventiler l'information pour connaître les ressources qui leur sont allouées.